

VILLE DE GERBEROY
Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal
du 28 juin 2013

L'an deux mil treize, le vingt-huit juin à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Mademoiselle Yvette Autricque, Maire.

Etaient présents Mlle Yvette Autricque – Mmes Lise-Marie Lassalle, Françoise Guineau, Marie-Catherine Portugal – MM. Pierre Chavonnet, Alain Delafontaine, Christian Pillon, Igor Wilkes.

Etaient absents Mme Cécile Gréboval - MM. Hervé Blancard, Bruno Blondel.

Etait représenté M. Bruno Blondel donne pouvoir à Mlle Yvette Autricque.

Secrétaire de séance Mme Marie-Catherine Portugal.

Assistait également Mme Erika Péroz, secrétaire de mairie.

Avant de débiter la séance, le Maire souhaite ajouter deux points à l'ordre du jour : deux Décisions Modificatives au budget. Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité cet ajout.

- **Approbation des procès-verbaux des séances précédentes** : Les procès-verbaux des séances du 1^{er} février 2013 et du 23 mars 2013 sont adoptés à l'unanimité.

- **Travaux à la Collégiale (vitrail et remplacement du coffret de sécurité)** : Le Maire rappelle que deux devis ont été réalisés par l'Atelier Courageux : le premier d'un montant de 9 140,52 € HT et le second de 18 583,96 € HT. L'entreprise « In Vitraux » a également effectué un devis qui s'élève à 10 373,00 € HT. Le Conseil Municipal, lors d'une précédente séance, a choisi entreprise « In Vitraux ». Cependant, ce devis doit être actualisé puisque le grillage de protection extérieure n'y est pas mentionné. Les conseillers municipaux autorisent le Maire à solliciter de nouveau « In Vitraux ». Le financement de la restauration du vitrail sera un projet en partenariat avec la Fondation du Patrimoine en 2013 (avec recherche de mécènes). En ce qui concerne le coffret de sécurité de la Collégiale, l'Entreprise Bodet a effectué des devis : - le 1^{er} pour le remplacement du coffret de sécurité d'un montant de 1 674,00 € HT.

- le 2nd pour le remplacement du moteur de tintement d'un montant de 1 262,00 € HT.

de 2 476,00 € HT.

Les membres du Conseil Municipal émettent le choix d'effectuer la restauration du vitrail avant de réaliser le coffret et le moteur de tintement.

- le 3^{ème} regroupant les deux projets d'un montant

- **Subvention du Conseil Général et devis concernant les fenêtres du musée** : Le Maire rappelle que la commune percevra une subvention du Conseil Général de 9 200,00 € pour le remplacement des fenêtres du musée. Lors d'un précédent conseil municipal, l'entreprise de Stéphane Bachimont avait été choisie. Cependant son devis datant de 2011, Monsieur Bachimont a adressé un nouveau devis avec les tarifs actualisés ; ce dernier s'élève à 24 558,12 € HT, soit 29 371,51 € TTC (au lieu de 28 231,58 € TTC). Les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité ce devis et autorisent le Maire à le signer. Les travaux débuteront fin septembre 2013. Les travaux de peinture seront réalisés par le personnel communal cet hiver.

- **Délibération relative à la nouvelle composition communautaire de la CCPV** : La Communauté de Communes de la Picardie Verte regroupe 89 communes et comptabilise 115 délégués communautaires (répartis selon la taille de la commune). La Préfecture de l'Oise souhaite modifier le mode de calcul des délégués. La CCPV souhaite garder la répartition actuelle des délégués, à savoir 1 délégué pour 500 habitants. Les membres du Conseil Municipal donnent majoritairement (8 pour et 1 abstention) un avis favorable à l'actuel mode de répartition.

- **Information relative à l'installation de l'Office de Tourisme, des travaux à prévoir et de la maîtrise d'œuvre** : Le Maire rappelle que l'Office de Tourisme souhaite s'installer à l'année à Gerberoy et que la Maison Robine semble être le local le plus approprié pour cet accueil. L'Assistance Départementale des Territoires de l'Oise (ADTO) a réalisé un chiffrage des travaux à effectuer à la Maison Robine : il s'élève à 215 000 € HT (isolation, fenêtres, sanitaires, chauffage, accueil handicapés...) ou 65 000 € HT pour des travaux à minima (uniquement la rénovation du rez-de-chaussée). Monsieur Porquier, Président de l'Office de Tourisme de la Picardie Verte, sera invité lors d'un prochain conseil municipal pour exposer le projet.
- **Achat d'un radar pédagogique et travaux de peinture des places de stationnement au Pommier Malsoin** : La mise en place d'un radar pédagogique au Pommier Malsoin a été votée lors d'une précédente réunion du Conseil Municipal. Le coût de cette installation se situe entre 2 800 et 3 500 €. La commune de Songeons apportera son aide à hauteur de 10% de la dépense. Le Maire rappelle que la réparation des affaissements sur la route du Pommier est à la charge de Songeons. Le Maire propose aussi que des places de stationnement en épi sur le petit parking existant soient peintes par l'adjoint technique de la commune. Le conseil propose que des rosiers soient plantés dans la pointe au niveau de la maison de la famille Lammerant. Monsieur Wilkes demande que soit matérialisée une interdiction de stationner au niveau de son domicile.
- **Adhésion à l'association « Parcs et jardins de Picardie »** : Les membres du Conseil Municipal acceptent de verser 45 € d'adhésion à l'association susmentionnée.
- **Demande de Madame Céline Guilloux** : Le Maire fait lecture du courrier reçu le 30 mars de Madame Céline Guilloux ainsi que du courrier du 4 avril de l'association « Gerberoy Passionnément » dans lesquels la mise en place de pré-enseignes est sollicitée. En réponse à ces lettres, le Maire explique que des plans détaillés de Gerberoy (avec les points de restauration, les chambres d'hôtes, les emplacements de la mairie et du syndicat d'initiative,...) seront prochainement installés dans les remparts et sur le parking rue des vignes. Un panneau de 2mx2m sous la halle sera également mis à disposition des commerçants. Le Conseil Municipal, à la majorité (7 pour et 2 contre), émet un avis défavorable pour l'installation de pré enseignes. La DDT sera sollicitée pour les panneaux publicitaires situés sur le domaine public. Le Maire propose qu'un 3^{ème} panneau (face à la propriété de Monsieur et Madame Vandemaële soit installé en 2014. Le Conseil Municipal délibère favorablement (moins 2 abstentions).
- **Décisions modificatives n°1 et n°2** : Le Maire suggère l'achat d'un réfrigérateur qui pourra être utilisé lors des diverses manifestations. Pour cela, il est nécessaire de rééquilibrer deux lignes comme suit :

- 61522 (entretien de bâtiments) :	- 180 €
- 2188- 055 (mobilier) :	+ 180 €

 Les membres du Conseil Municipal acceptent à la majorité (8 pour et 1 abstention) cette modification du budget communal.
 Une seconde Décision Modificative est nécessaire pour honorer les factures de Nooé Emploi, pour Monsieur Nicolas Delaby et Madame Albane Prévost.

- 6413 (personnel non titulaire) :	- 6 500 €
- 6218 (autre personnel extérieur) :	+ 6 500 €

 Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette décision modificative.
- **Questions diverses** :
 - Tickets piscine : Comme chaque année, vingt tickets piscine seront distribués aux enfants de la commune âgés de 4 à 16 ans pour la saison estivale.
 - Journées du Patrimoine : Elles auront lieu le samedi 14 et dimanche 15 septembre 2013 et porteront sur le thème « 1913-2013 : Cent ans de protection ». A cette occasion, l'association « Gerberoy Passionnément » sollicite la mairie pour réserver des emplacements sur le domaine public. Le Conseil Municipal, à titre exceptionnellement

- gracieux, accepte de mettre à disposition de l'association les jardins (Maison Robine et Henri IV), la halle et la salle au rez-de-chaussée de la Maison Robine.
- Journée des Roses 2013 : Environ 5 500 visiteurs ont visité les rues de Gerberoy durant la journée des Roses ; ce qui permet à l'association de réaliser un bénéfice. Le Maire remercie tous les bénévoles, l'Emion et les gendarmes pour leur dévouement lors de cette journée.
 - Bois de Caumont : Monsieur Maigret, propriétaire de deux chiens a fait savoir à la municipalité leur mort au cours d'une balade dans le bois de Caumont (vers le château d'eau sur la route de Buicourt). Il s'avère que l'absorption d'un insecticide est la cause de la mort de ces chiens. Monsieur Maigret a porté plainte auprès de la gendarmerie. Le Maire a rédigé un courrier d'alerte à tous les habitants.
 - Lecture sur herbe : Madame Guineau indique que cette manifestation aura lieu le jeudi 11 juillet de 10h00 à 11h30.
 - Expertise des Plus Beaux Villages de France : Afin de garder le label PBVF, Gerberoy sera expertisé courant juillet 2013. La commission qualité de l'association se réunira en septembre 2013 pour décision.
 - Panneaux à l'entrée de Gerberoy : Les conseillers municipaux souhaitent le retrait des deux grands panneaux publicitaires à l'entrée de Gerberoy en venant de la RD 901. Une demande sera effectuée auprès de la Direction Départementale des Territoires dans ce sens lorsque les deux panneaux d'informations touristiques seront installés.
 - Débroussailleuse et souffleur : Des conseillers souhaitent l'acquisition d'un carter plus large pour la débroussailleuse (pour éviter la projection des cailloux) et demandent que la projection de poussière sur les façades lors de l'utilisation du souffleur soit évitée.
 - Prochaines séances du Conseil Municipal : Elles auront lieu le samedi 3 août à 10h30 et les vendredis 27 septembre, 8 novembre et 13 décembre à 20h30.
 - Courrier de Monsieur His : Le Maire fait lecture du courrier écrit par Monsieur His.
 - Questions de Monsieur Alain Delafontaine : - concernant la vente de l'ancien tracteur (qui a décidé et à qui a été vendu le tracteur ?) - concernant les panneaux d'information (qui a décidé et quand ?). Madame le Maire répond que le tracteur a été vendu à Monsieur Debure pour un montant de 400 € (tracteur de 1993 non utilisé) et que la décision concernant les deux panneaux a été prise en novembre 2009 et septembre 2010.
 - Messe en la Collégiale Saint-Pierre : Elle aura lieu le samedi 29 juin à 19h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 0h45.